Cahier d'acteurs « Forêt-Biomasse »du Collectif « Touche Pas à Ma Forêt - Pour Le Climat »

Contact TPMF-PLC : stop.biocarburants.lacq@gmail.com
Liste des membres du Collectif RPMF-PLC dans les deux premiers cahiers d'acteurs.

- **Le projet E-CHO porte atteinte aux milieux forestiers et agricoles.**
- **Le projet E-CHO porte atteinte aux équilibres entre le sol, la biomasse et l'atmosphère.**

1- Contexte

Un collectif inédit de 37 associations environnementales, syndicales et paysannes de tout le quart Sud-Ouest s'est formé fin octobre pour lutter contre le projet E-CHO d'Elyse Energy. Cette entreprise veut construire un complexe industriel à Lacq en Pyrénées-Atlantiques pour fabriquer 75 000 t/an de kérosène pour le transport aérien et 200 000 t/an de méthanol pour le transport maritime avec comme matière première 300 000 t/an de biomasse forestière sèche d'une part et d'autre part l'eau du Gave de Pau pour produire de l'hydrogène par électrolyse.

L'objectif du **collectif "Touche Pas à Ma Forêt - Pour Le Climat"** est d'informer le grand public sur les conséquences désastreuses pour l'environnement du projet E-CHO d'Elyse Energy : augmentation des gaz à effet de serre, prélèvement annuel d'au moins 10 000 ha de forêt dans tout le Sud-Ouest de la France et jusqu'au pourtour de la Méditerranée, atteinte à la biodiversité et aux milieux aquatiques, accroissement de la pollution industrielle nuisible à la santé.

2 - Le projet E-CHO porte atteinte aux milieux forestiers et agricoles.

Dans ce cahier d'acteurs nous nous attacherons à désigner les atteintes spécifiques aux milieux forestiers et agricoles engendrées par le projet E-CHO. Différents angles sont à considérer dans ces deux types de milieux : **la biodiversité** qui rassemble l'ensemble des espèces vivantes en interaction qu'elles soient sédentaires ou migratrices, **la pédologie** qui examine le potentiel des sols à porter la biodiversité et la résistance aux agents d'érosion, **l'hydrologie** découlant de la faculté des sols à servir de réserve d'eau, **la climatologie** résultant des effets vertueux de couverts végétaux propres à retenir la pluviométrie, ou au contraire, les aspects néfastes des aléas climatiques de plus en plus intenses, et enfin **la production** pour un bénéfice anthropique raisonné qu'elle soit **matérielle** avec l'exploitation du bois pour la construction (charpente, menuiserie), l'énergie (bois bûche, plaquettes) ou des besoins annexes comme la papeterie, ou bien **immatérielle** comme la conservation des milieux, les loisirs de découverte non motorisés.

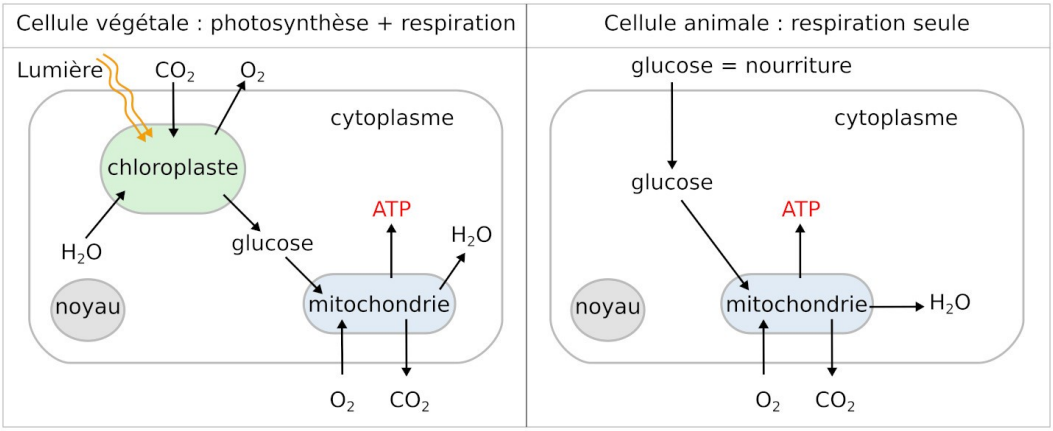

Commençons par un petit tour à l'intérieur d'une cellule végétale en examinant l'aspect particulier de la photosynthèse grâce à la chlorophylle contenue dans les chloroplastes, les deux croquis ci-contre expliquent les relations avec le milieu, lumière, glucose, oxygène O_2, gaz carbonique CO_2, eau H_2O, ATP produit dans les mitochondries qui permet la libération d'énergie.

La cellule végétale détient seule la capacité de fixer le CO_2 contrairement aux cellules animales. Couper abusivement des forêts ou des haies pour détourner leur production vers un usage de carburant réduit à néant le mécanisme de la fixation du CO_2 qui alimente en glucose toute la machinerie vivante, animale ou végétale, c'est un désastre ! Le détournement du vivant pour faire voler des avions rejetant du CO_2 n'est pas tolérable.

L'impact est immédiat sur la biodiversité animale ou végétale privée de fait de nourriture par ces coupes. Nous humains, faisons partie de cette boucle de nourriture et d'énergie, même si notre ressenti paraît indirect, tellement nous sommes devenus déconnectés dans les métropoles de ces réalités du monde vivant.

3 - Le projet E-CHO porte atteinte aux équilibres entre le sol, la biomasse et l'atmosphère.

Dans une synthèse graphique, deux scénarios sont présentés, celui de l'équilibre vertueux correspondant à un faible impact des activités humaines, et l'autre catastrophique vers lequel le projet E-CHO nous conduit, du fait de prélèvements abusifs de biomasse (partagés avec les autres activités industrielles émettrices de CO_2).

Le scénario vertueux :

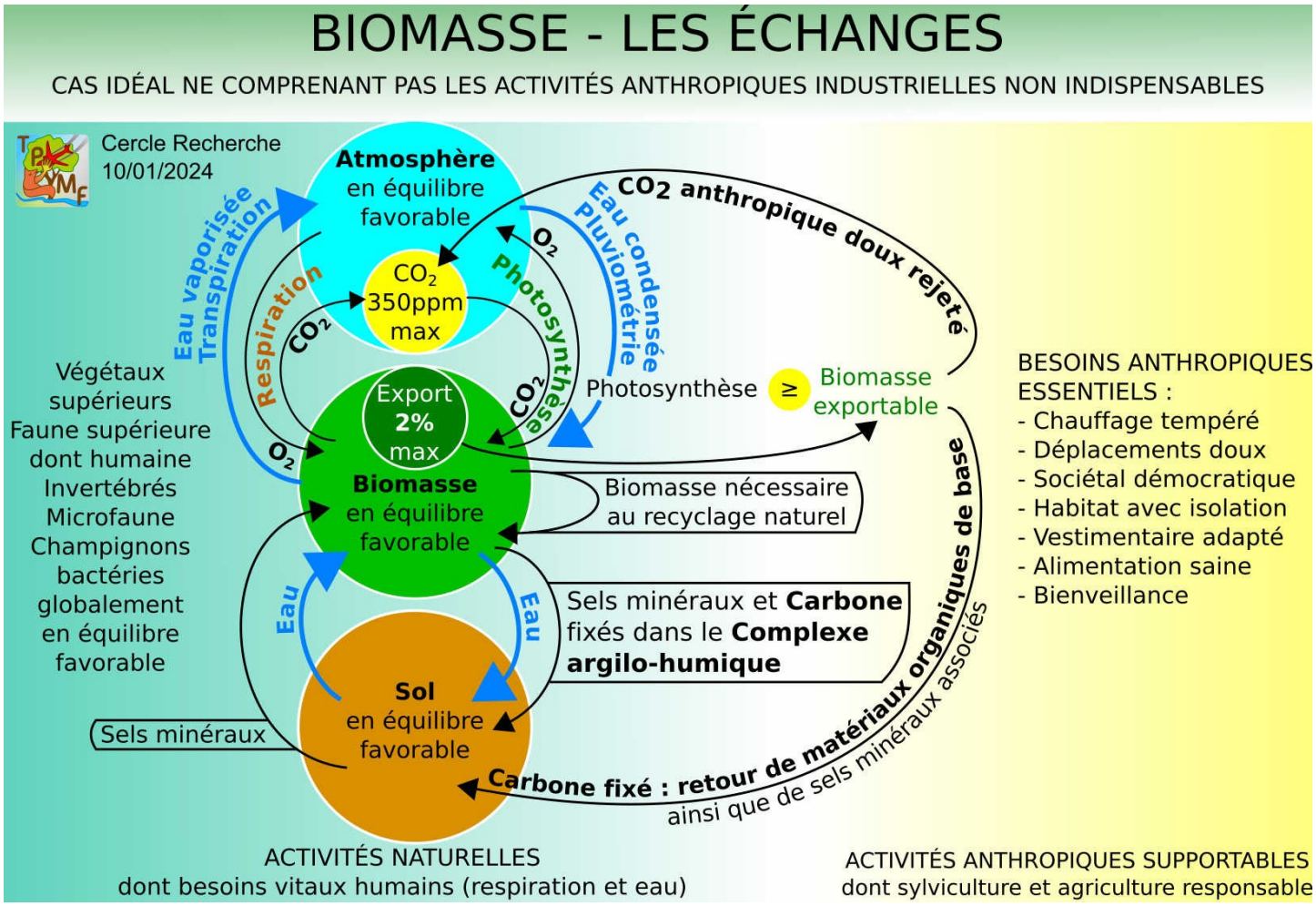

« C'est un fait scientifique indiscutable que la planète se réchauffe à des niveaux qui mettent la vie en danger. La solution proposée par les politiques pour résoudre cette crise des droits de l'homme consiste à limiter le réchauffement moyen de la planète à 1,5°C. Cependant, aucun élément scientifique ne vient étayer l'idée que si nous nous en tenons à 1,5°C au-dessus des températures préindustrielles, comme le demande l'Accord de Paris, nous stabiliserons le système climatique de la Terre et protégerons l'humanité, en particulier les enfants et les générations futures. Au contraire, les meilleures données scientifiques disponibles concluent, avec un degré élevé de certitude, qu'un réchauffement de 1,5°C n'est pas sûr. La preuve est apportée par les recherches exhaustives qui démontrent qu'un réchauffement de 1,5°C sera dangereux pour des milliards de personnes à travers le monde. Pour protéger les droits de l'homme, et en particulier les droits de l'enfant, les dirigeants mondiaux doivent plutôt s'engager à ramener le CO_2 atmosphérique des quelque 420 parties par million (ppm) actuelles **à moins de 350 ppm** dès que possible. Ce n'est qu'à cette condition que nous éliminerons le déséquilibre énergétique actuel de la Terre et l'accumulation continue d'une chaleur excessive. »
source : Open Global Rights

L'humanité doit donc analyser ses besoins essentiels et ne pas les dépasser. D'une rareté exceptionnelle dans les mondes galactiques connus, la Vie doit perdurer sur Terre. Cette Vie règle les interactions fines entre atmosphère, biomasse et sol. Cet ensemble constitue une partie de la biosphère, l'autre étant constituée de l'hydrosphère, c'est à dire, les océans et les rivières.

Les 2 % exportables correspondent à l'accroissement moyen des forêts tempérées actuelles, sachant qu'il faut s'inquiéter des signes croissants de dépérissement des forêts suivant différents facteurs : hausse des

températures, intempéries et sécheresses catastrophiques, pollutions atmosphériques et hydrologiques, attaques de ravageurs, prélèvements forestiers abusifs déjà effectués, incendies catastrophiques, etc...

Le scénario catastrophique

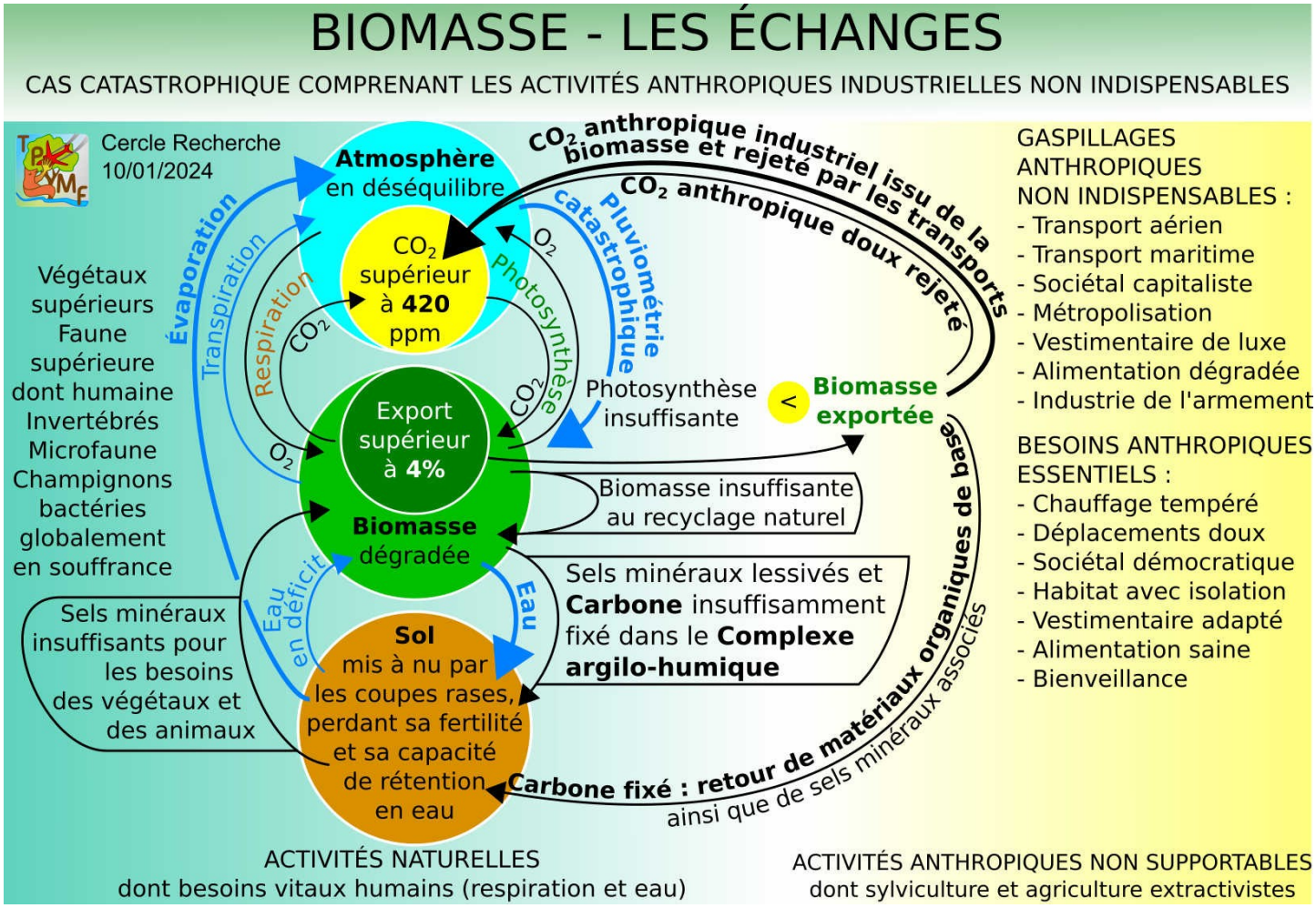

Elyse Energie avec son intention de prélever chaque année sur le quart Sud-Ouest du territoire français 300 000 tonnes de matière ligneuse sèche (**dont il est incapable de fournir un plan d'approvisionnement précis**), évoque pour au moins les quatre premières années de fonctionnement du complexe d'usine E-CHO l'usage principal de biomasse forestière « au sens de la directive RED II, comprenant les bois issus de forêts gérées durablement ».

Nos calculs reviennent à une base de coupes forestières d'au moins 10 000 ha/an sachant une production moyenne de 60 t/ha/an, soit un prélèvement d'au moins 4 % de masse ligneuse, alors que l'accroissement moyen est établi autour de 2 % pour les forêts tempérées, notamment dans le Sud-Ouest de la France.

En conclusion, il est impossible de gérer durablement les forêts ainsi exploitées **en doublant par deux la récolte par rapport au potentiel naturel**.

Elyse Energy n'a pas non plus analysé l'impact du projet E-CHO sur les autres usages du bois et les emplois qui en dépendent.

On pourrait aboutir du fait de ces multiples usages à une véritable **"guerre du bois"**.

D'autres aspects non économiques mais tout aussi redoutables pèsent sur la forêt avec le projet E-CHO : **la raréfaction de la ressource en eau, la chute de la biodiversité, la baisse de fertilité et l'érosion des sols**. Nous estimons avec le croquis ci-dessus avoir dressé une synthèse élaborée et explicite de ces effets foncièrement négatifs. L'on voit l'accroissement de la teneur en CO_2 de l'atmosphère engendrant l'effet de serre et tous les dérèglements climatiques qui en découlent. Pour simplifier le croquis, n'ont pas été portés les rejets d'autre gaz à effets de serre des traînées d'aviation, SO_2, vapeur d'eau, particules fines…

La ressource en eau dépend de la capacité des sols à retenir cette eau et à **freiner l'effet de chasse d'eau** constaté quand ces sols perdent leur humus. Un sol matraqué par une sylviculture intensive ne peut plus retenir l'eau par tassement et ravinement…

La biodiversité est aussi parente pauvre du projet E-CHO. Là non plus, pas d'étude d'impact en dehors du site même de Lacq, **pas d'étude d'impact donc sur le milieu forestier**, qui risque d'être affecté par ces coupes abusives et des plantations sur un mode industriel (voir notre cahier d'acteurs sur la Coopérative Alliance France Bois). Et il en est de même **pour l'exploitation abusive des haies en milieu agricole**. N'oublions pas que nous en sommes un des maillons de cette nature, et que nous avons comme les autres animaux et végétaux besoin des ressources de la Nature pour vivre, manger, boire, respirer.

La gestion comparée des deux scénarios par un autre module graphique éclaire ce propos :

Ce module est tiré d'une étude sur le massif forestier du Bager d'Oloron-Saint-Marie dans le 64.

En haut une gestion attentionnée en fin d'un cycle d'une cinquantaine d'années, suivant la conduite en **« Futaie irrégulière »**. Elle prévoit de maintenir sur le même espace une variété d'âges et d'essences d'arbres ce qui bénéficie à la biodiversité, avec notamment la faune aquatique dont ici l'emblématique et sauvage Saumon Atlantique.

En bas, une gestion en **« Futaie régulière »** (pratique qui a été heureusement abandonnée ici par l'Office National des Forêts). Cette solution gère l'espace par grands parcellaires de même âge et bien souvent de même essence dans un souci de rentabilité à court terme. **Ici le désastre sur la forêt et la biodiversité est patent**.
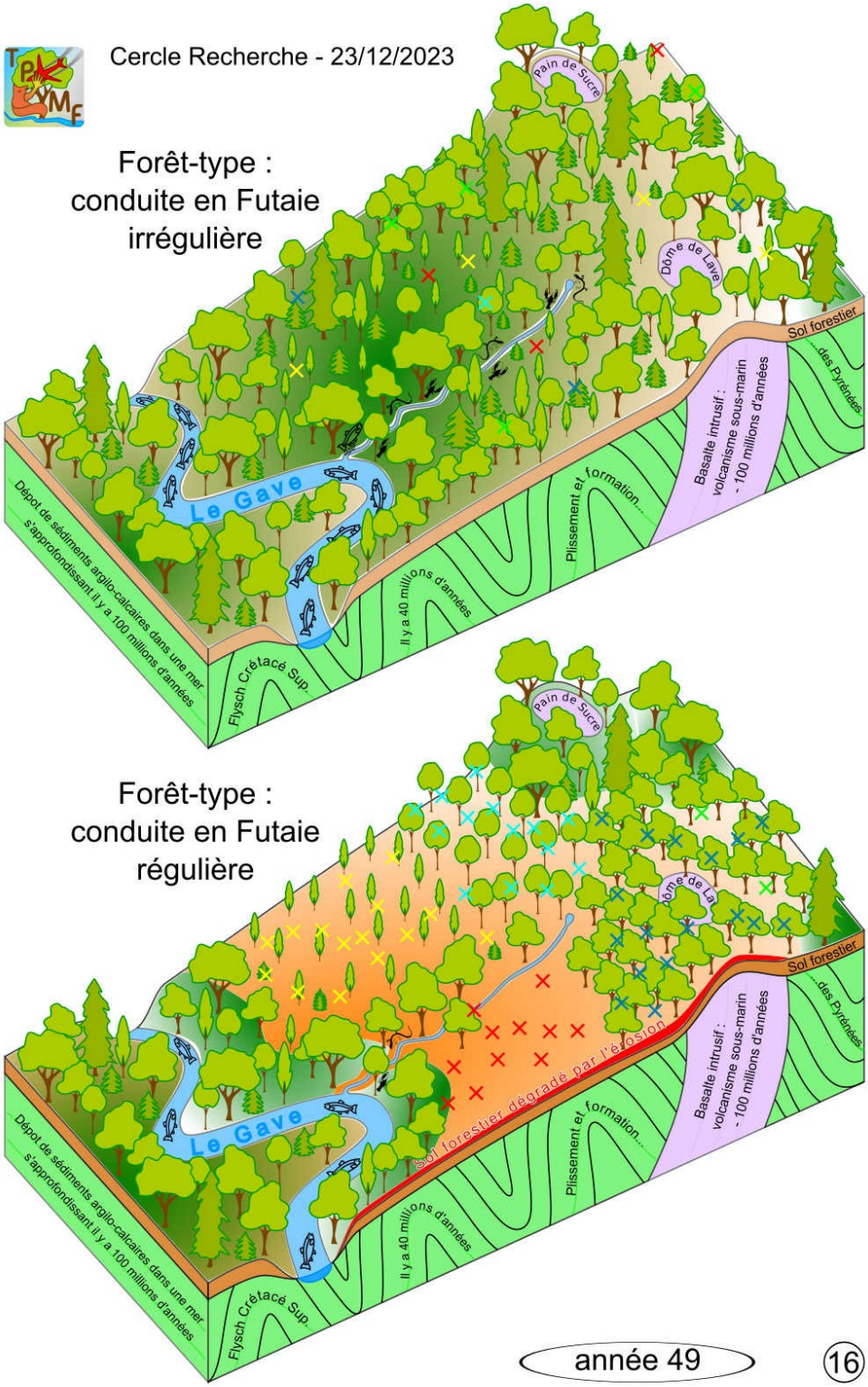
Merci Elyse Energy **de ne pas nous traîner dans cette ornière anti-écologique** avec votre projet mensongèrement si mal nommé E-CHO.